ANGY / BOUQUET PROVINCIAL

3 000 archers venus de toute la France ont célébré le Bouquet Provincial

Il ne fallait pas avoir peur d'être matinale lors du bouquet provincial 2018 qui s'est tenu dans le petit village de Angy. En effet, le capitaine de la Flèche au vent Cyril Noury, organisateur de l'événement, explique avoir voulu renouer avec la tradition : *«Depuis plusieurs années les bouquets avaient lieu l'après-midi, à l'époque c'était le matin, nous avons voulu revenir aux origines du bouquet.»*

C'est dès 4 h 30 du matin que les 300 compagnies devaient venir s'enregistrer pour prendre part à la compétition qui s'ouvre pour une durée de quatre mois jusqu'au 15 septembre. Le principe de cette compétition est simple, il faut tirer ses flèches entre deux cibles séparées de 50 mètres et se rapprocher au plus proche de la cible. À la fin des quatre mois de compétition et à l'issue des résultats, le vainqueur du bouquet Provincial 2018 est déclaré.

«Les compagnies inscrites ne peuvent tirer leurs flèches chez elles, elles doivent obligatoirement se rendre dans l'une des 22 compagnies inscrites pour recevoir les archers », informe le capitaine Noury.

LA RELIQUE SAINT-SÉBASTIEN PRÉSENTE

Sous la responsabilité de la confrérie de Saint-Sébastien depuis le XVIe siècle, la relique a été sortie et présentée aux archers lors de la manifestation. *«Ça fait un petit moment qu'on discutait pour la montrer et expliquer son histoire. Lorsqu'on nous a contactés pour savoir si nous pouvions l'emmener pour le bouquet Provincial nous n'avons pas hésité. Nous nous sommes dit qu'elle était l'héritage des archers et qu'elle peut-être la meilleure occasion de présenter la relique lors d'un bouquet provincial, un événement qui réuni des centaines d'archers venus de toute la France»* dit Patrick Leroy le président de la confrérie.

Le 3 novembre le gagnant sera désigné et se verra remettre 7 000 euros de dotation de prix, ainsi qu'un vase issu de la manufacture de Sèvres offert par le président de la République.

Florian GAMBIN

C'est une messe en plein air qui a été célébrée pour bénir les nouveaux et anciens drapeaux, en présence des archers et des personnalités politiques telles le député Maxime Minot, le sénateur Olivier Paccaud, ou la présidente du conseil départemental Nadège Lefèbvre

Les archers ouvrent le bal du concours qui doit se terminer le 15 septembre. Le gagnant sera désigné le 3 novembre après quatre mois de compétition

Justine Rouyèrel la reine du bouquet à gauche accompagnée par par Pauline Dubédat la 2e dauphine de Miss Originale France.

Chambly

Fête des voisins le 25 mai
Pour la dixième année consécutive, la municipalité organise la fête des voisins. Formulaire sur www.ville-chambly.fr

Neuilly-en-Thelle

Gala de boxe
Toute la journée du 26 mai
Organisé par l'association Lances. Plus d'information au 03.44.26.86.66

Fête communale
Organisé par la municipalité toute la journée du samedi 2 juin. Le soir, un feu d'artifice se tiendra au complexe sportif.

Loto
Le dimanche 10 juin organisé par l'association l'Anethe de 10h à 13h à la salle des fêtes de la mairie.

Cérémonie le 18 juin
A la salle des fêtes de la mairie de 11h à 13h. Célébration de l'appel du 18 juin.

Ponchon

Exposition de voitures de sapeurs-pompiers miniatures
3 juin et 1er juillet de 15h à 18h, entrée gratuite.

Fête communale et fête de l'école la Faïenciers
Le 1er, 2, 3 et 4 juin a la la rue des tennis se tiendra la fête du village ayant pour thème le cirque. Organisé par le comité des fêtes de la commune et l'école de la Faïenciers. Informations au 06 32 22 80 74.

Soirée Chorale
Le mardi 5 juin de 20h à 22h en l'église Saint-Rémi, avec la présence des chorales de l'école des Faïenciers de Ponchon et la chorale du Collège de Noailles.

Ball-trap de la Société de chasse
Le 9 et le 10 juin de ph à 20h. Informations au 06 27 15 43 79.

Rally touristique le 10 juin
Organisé par l'amicale des retraités de 8h à 23h. Inscription obligatoire avant le 04 juin au 03.44.03.36.22 ou au 06.87.43.11.90.
Mail : genevieve.delaby@neuf.fr

Saint-Félix

Cours d'initiation à l'informatique
Le mercredi 23 mai à 14 h 00 jusqu'à 18h30

CIRÈS-LES-MELLO

Le meilleur boulanger de Picardie ouvre sa première boulangerie

"Maison Vicogne" c'est ici que Melvin Vicogne, 23 ans, lauréat en 2014 du titre de meilleur jeune boulanger de Picardie, a choisi d'ouvrir sa toute première boulangerie avec sa compagne Mélissa.

L'une des particularités des produits proposés par Melvin et Mélissa est que tout est fait 100 % maison : *«Dans notre levure il n'y a pas d'addictif, ce qui a pour conséquence de donner beaucoup plus de goût à nos baguettes.»*

DEVENIR LE MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE

Dorénavant, le projet sur lequel travaillent Melvin et Mélissa, est de pouvoir faire rapidement labelliser leur boutique : *«Pour cela nous devons suivre une charte bien spécifique de la baguette traditionnelle, comme remplir des critères de poids, de taille et surtout sans aucun addictif»* informe le couple.

Par jour, c'est entre 400 et 500 baguettes que le jeune boulanger sort de son four sans oublier pâtisseries et pains spéciaux.

Dorénavant Melvin ambitionne de décrocher le titre de meilleur ouvrier de France : *«C'est un objectif, mais il ne faut pas brûler les étapes et faire les choses dans l'ordre.»*

C'est avec enthousiasme, s que Melvin et Mélissa accueillent leurs clients et espèrent faire saliver les papilles des petits et des grands.

FI.G

Melvin et Mélissa feront l'inauguration de la "Maison Vicogne" à la mi juin

LE COUDRAY-SUR-THELLE

Pour le maire, l'Etat étouffe les villages

Avec le nouveau centre périscolaire, les travaux d'accessibilité de la mairie, le maire, Michel Le Tallec, explique que l'objectif pour son village lors de cette année 2018 est de *«remettre les comptes à zéro. Nous sommes dans une année de transition, le but est de reprendre des réserves car nous avons dû puiser dedans.*

Le vrai souci c'est que nous ne savons toujours pas comment la supression de la taxe d'habitation va être compensée."

Avec des dotations globales divisées par deux et la demande perpétuelle de l'Etat de demander des efforts supplémentaires aux élus locaux, Michel Le Tallec ne sait plus comment faire : *«C'est l'histoire du mille feuille, on rajoute des couches mais à force on va finir par étouffer les petits villages. On demande trop de chose aux maires, beaucoup ne se représenteront pas."*

Pour 2018 le maire Michel Le Tallec a décidé de faire des économies

Florian GAMBIN